



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Habitants, entreprises
et administrations
du territoire



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Habitants, entreprises
et administrations
du territoire



PARTENAIRES

Tours Métropole Val de Loire,
Entreprises de gestion
de déchets, Spécialistes
de l'hydrogène, Région,
ADEME, Université

ACTION 23

EXPLORER TOUTE AUTRE SOLUTION TECHNIQUE RENOUVELABLE OU DE RÉCUPÉRATION EXISTANTE OU À VENIR

PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Évaluer l'intérêt et la faisabilité de filières et solutions techniques complémentaires
- Poursuivre la stratégie

DESRIPTIF DE L'ACTION

Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

- Étudier la construction d'une unité de production d'énergie à partir des déchets ménagers résiduels. Cette production d'énergie permettrait notamment d'alimenter le réseau de chaleur urbain envisagé sur le Nord de l'agglomération

Développer la filière hydrogène bas carbone

- Participer à la mise en œuvre

d'un écosystème hydrogène sur le territoire dans le cadre d'un appel à projet remporté auprès de l'ADEME

- Évaluer la faisabilité et la pertinence économique et environnementale d'un changement d'échelle de cette filière sur son territoire

Autres filières

- Poursuivre un travail de veille technologique et expérimenter des solutions innovantes, telles

que des solutions alternatives de captage d'énergie dans le sol ou la mise en œuvre de boucles d'eau tempérée à énergie géothermique



CALENDRIER

2024-2030



BUDGET



COUVRIR AU MOINS 20% DE NOTRE
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR
UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE
D'UNE SOURCE RENOUVELABLE EN 2030

AXE 1.2.



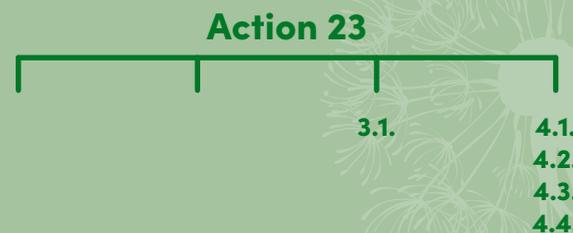
ACTION 23

EXPLORER TOUTE AUTRE SOLUTION TECHNIQUE RENOUVELABLE OU DE RÉCUPÉRATION EXISTANTE OU À VENIR

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Massifier le développement du photovoltaïque sur les toitures et sur les parkings
- Massifier le recours à la géothermie
- Déployer la filière biomasse-énergie
- Déployer la méthanisation
- Exploiter la chaleur fatale
- Développer le photovoltaïque au sol
- Accélérer le solaire thermique
- ✓ Développer la filière hydrogène bas-carbone
- Poursuivre le développement des réseaux de chaleur et de froid
- ✓ Mettre en place une Unité de Valorisation Énergétique
- ✓ Explorer toute autre solution technique renouvelable ou de récupération existante ou à venir

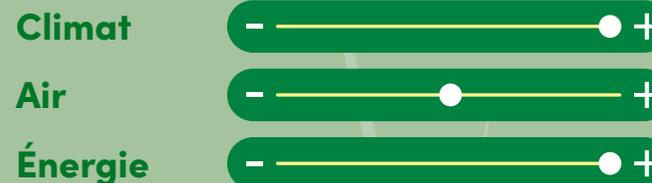
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat • Air • Énergie sur le territoire



INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : production d'hydrogène bas carbone sur le territoire et production de chaleur de l'UVE
- Évaluation : pourcentage de couverture des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables

COUVRIR AU MOINS 20% DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE D'UNE SOURCE RENOUVELABLE EN 2030

AXE 1.2.